

L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi réagit à l'annonce du budget octroyé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques de la Faune et des Parcs

Bedford, le 8 octobre 2024 – L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) remercie le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour l'enveloppe dédiée à son fonctionnement, mais déplore que le montant octroyé aux organismes de bassin versant (OBV) n'ait pas été indexé depuis 2018 et ce malgré les demandes formulées en ce sens par ces derniers et par le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ).

Le 3 octobre dernier, le cabinet du MELCCFP a annoncé l'octroi de 717 750 \$ à l'OBVBM pour les exercices financiers 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027. Ce financement est en réalité une subvention récurrente, octroyé en vertu d'une convention renouvelée tous les trois ans.

Sans indexation ni ajustement à l'inflation, cette enveloppe représente en fait une baisse de 20% du financement dédié à l'OBVBM pour la coordination de la gestion intégrée et concertée des ressources en eau, mandat qui lui a été confié ainsi qu'aux 39 autres OBV de la province par le Gouvernement du Québec en vertu la Loi sur l'eau de 2002.

Ce budget statutaire annuel de 239 250 \$, destiné à la coordination d'une table de concertation, à la planification et à la rédaction d'un plan d'action pour le Plan directeur de l'eau (PDE) et au suivi des objectifs fixés par ce plan, est en réalité insuffisant pour mener à bien des actions concrètes sur le terrain.

Ce montant couvre à peine plus que le salaire annuel de deux employés et contraint notre organisme à déposer des demandes de financement externes sans lesquels nous ne pourrions assurer un accompagnement adéquat des acteurs de l'eau. La nécessité de recourir à ce type de financement précarise les emplois et représente une charge de

travail supplémentaire et la mobilisation de ressources qui pourraient être employés à l'exécution de notre plan d'action.

Pour être en mesure de remplir le mandat qui leur a été confié, il est essentiel que les OBV aient les moyens d'embaucher, de former et de conserver du personnel compétent grâce à des emplois stables à des salaires compétitifs.

C'est pourquoi le président de l'OBVBM, Pierre Leduc, souhaite que les demandes répétées des OBV et du ROBVQ se concrétisent par une augmentation de l'enveloppe budgétaire statutaire dès 2025.

- 30 -

L'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau de son territoire, de favoriser la concertation des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau, mais aussi d'informer, de mobiliser, de consulter et de sensibiliser la population à ces enjeux.

Source Julie Reinling
 Chargée de projet en mobilisation, concertation et communications
 communications@obvbm.org